

# Aspects juridiques des marchés publics et privés de travaux



## Type de formation

Présentiel



## Durée de la formation

2 jours soit 14 heures



## Tarif

250€ HT par jour  
et par participant



## Taux de réussite

90%



## Public concerné

Responsables juridiques  
et administratifs et  
assimilés, Responsables  
d'établissement



## Conditions

Inter ou Intra collective



## Lieu

Iddest ou selon le lieu défini



## Délai d'accès

2 mois

### APTITUDE

Être en charge de la gestion ou de l'application des marchés publics

### COMPÉTENCES REQUISES

Être en charge de la gestion ou de l'application des marchés publics

### PRÉREQUIS

- Avoir suivi l'Université phase 1 (UNI 1) ou avoir une pratique d'exploitation ou d'administration suffisante pour faire le lien entre les opérations quotidiennes et leur origine juridique
- Un exemplaire personnel du CCAG des marchés de travaux de l'Etat (par exemple édition du JO) (ou selon leurs besoins, de CCAG spécifiques à leur activité : EDF, etc...)
- Un devis privé accepté, le CCAP et le bordereau de prix d'un marché public notifié
- Une convention de sous-traitance et une convention de groupement remplies (clauses générales et clauses particulières)

### OBJECTIFS POURSUIVIS

- Connaître les bases du droit contractuel public et privé et les responsabilités des différents acteurs,
- Appréhender les obligations et les droits de l'entreprise aux étapes-clés de la vie d'un contrat,
- Agir pour préserver de manière durable les intérêts de l'entreprise

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, MOYENS ET ANIMATION

- Éléments didactiques : exposé et questions
- Utilisation exacte des clauses usuelles et des textes obligatoires
- Jeux de rôle en équipes
- Ce stage fera largement appel à l'expérience personnelle des participants

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

2 types de modalités : questionnaire personnel avant et après la formation + QCM déployés dans le cadre du module

### ACCESSIBILITÉ

Iddest est vigilant quant au choix des lieux d'animation de la formation

## PROGRAMME DE LA FORMATION

**Doter les participants des éléments nécessaires à la pratique de leur métier dans la mise en œuvre et suivi de tous les marchés de travaux. Les faire progresser dans la performance de la rédaction de ces marchés, comme dans le suivi de leur déroulement et l'évaluation de leur condition de déploiement**

### JOUR 1

#### Axe 1 : Les éléments essentiels du contrat :

- Le régime juridique des contrats publics et privés
- La distinction entre les marchés publics privés
- La réglementation applicable aux marchés publics et privés

#### Axe 2 : Les acteurs et leurs missions :

- Le Maître d'ouvrage
- Le Maître d'œuvre
- L'entreprise titulaire
- Les autres intervenants du chantier

# Aspects juridiques des marchés publics et privés de travaux (suite)

## FORMATEURS / FORMATRICES

Avocats spécialisés en droit public :



Clarisse  
**DAVID**



Blandine  
**CACHELOU**



Jonathan  
**HENOSCHBERG**



Walter  
**SALAMAND**

### Axe 3 : La cotraitance et la sous-traitance :

- La sous-traitance directe et indirecte
- La cotraitance

### Axe 4 : Les procédures de passation des marchés de travaux :

#### 1) Marchés publics :

- L'acheteur
- Les différentes procédures de passation de marchés
- La négociation dans les marchés publics
- Le contentieux de la passation
- Le référé précontractuel
- Le référé contractuel
- Le recours en contestation de la validité du contrat
- Les documents communicables

#### 2) Marchés privés :

- La conclusion des marchés privés

## JOUR 2

### Axe 6 : Les moyens de communication :

- Assurer le suivi du chantier
- Obtenir les constats contradictoires
- Les ordres de service
- Les comptes rendus de chantier
- La dématérialisation

### Axe 7 : La réception, les garanties légales et contractuelles :

- La procédure de réception en marché public de travaux
- La procédure de réception en marché privé de travaux
- Les différentes responsabilités découlant d'une activité de construction
- Les garanties légales
- Les garanties contractuelles

### Axe 8 : Le règlement des différends : La procédure de réclamation :

- Le contentieux des marchés
- Les modes alternatifs de règlement des différends